PROGRAMME DE FORMATION · MONDIAL SÉCURITÉ INCENDIE

Évacuation et consignes de sécurité

Que chaque salarié sache réagir dès le déclenchement de l'alarme.

Organisme de formation : **Mondial Sécurité Incendie** — certifié Qualiopi

DURÉE	PUBLIC	PRÉREQUIS
2 heures	**Tout le personnel**	**Aucun**

EFFECTIF	LIEU	FINANCEMENT
10 à 15 participants par session	**Dans vos locaux (intra-entreprise), à Paris et en Île-de-France**	**0 €* via votre OPCO**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Connaître les consignes de sécurité incendie de l'établissement
- Reconnaître l'alarme et adopter les bons réflexes
- Utiliser les issues et cheminements d'évacuation
- Rejoindre le point de rassemblement et signaler les personnes manquantes

CONTENU DE LA FORMATION

1 Les risques

- Le feu et les fumées : comment ils se propagent
- Les comportements dangereux à éviter

2 Les consignes

- Lecture des consignes et du plan d'évacuation
- Le signal d'alarme, les équipiers et leurs rôles

3 Évacuer

- Les bons réflexes : fermer les portes, ne pas prendre l'ascenseur, se baisser sous les fumées
- Issues de secours, balisage, éclairage de sécurité (BAES)
- Le point de rassemblement

4 Mise en pratique

- Repérage des issues et des moyens de secours dans vos locaux
- Mise en situation d'évacuation

MÉTHODES ET MOYENS

Méthodes : Exposé interactif, étude des consignes et du plan d'évacuation du site, mise en situation.

Moyens : Plans et consignes du site, support visuel.

Formateur : Formateur spécialisé en sécurité incendie, expérience terrain en prévention et en intervention.

ÉVALUATION ET VALIDATION

Évaluation : Mise en situation observée par le formateur, questions orales de fin de formation.

Validation : Attestation de fin de formation remise à chaque participant.

Réglementation : Code du travail, articles R4227-37 à R4227-39.

MODALITÉS PRATIQUES

Délai d’accès : Session organisée sous 2 à 4 semaines après accord, selon vos disponibilités et l’accord de prise en charge.

Tarif : Sur devis. Prise en charge possible par votre OPCO : 0 € pour l’entreprise selon votre éligibilité (nous montons le dossier).

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : contactez-nous avant l’inscription pour étudier les adaptations nécessaires (référent handicap : 09 50 79 37 39).

* Prise en charge selon les règles de votre OPCO (taille de l’entreprise, budget formation de l’année). Mondial Sécurité Incendie est certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

Inscription et renseignements
Nous vérifions gratuitement votre prise en charge OPCO et fixons la date avec vous.

09 50 79 37 39
contact@mondial-securite-incendie.fr
mondial-securite-incendie.fr